

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 novembre 2025

NATIONALISATION D'ARCELORMITTAL FRANCE - (N° 2123)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N° 353

présenté par
Mme Roy

à l'amendement n° 99 de M. Bernhardt

ARTICLE PREMIER

Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.